

## VOTE 13 – Montant affecté au Fonds de solidarité

### VOTE 10 – MODIFICATION DES STATUTS

**Objectif 2** : permettre au CD fédéral d'agir entre deux AG pour faire face à un imprévu entant dans son objet social (comme l'a été l'action effectuée envers des pilotes ukrainiens en 2022)

Ajouter dans l'article 1.1. **But de la fédération** les éléments de phrase soulignés :

« Elle s'engage à inclure et à promouvoir le-s notions de développement durable et de responsabilité sociale dans ses politiques, les règlements, ~~et~~ les modes de gestion et à mettre en place un fonds de solidarité, ... ».

## PROPOSITION d'affecter 20 000 euros au Fonds de solidarité